

ouvriers), aux termes de la loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers. Toutefois, les données recueillies ne fournissent pas les renseignements demandés dans les parties a), b) et c) de cette question.

LES CONTRIBUTIONS FÉDÉRALES À LA LUTTE CONTRE L'ALCOOLISME

Question n° 1068—M. Mather:

En 1970, quel montant le gouvernement fédéral a-t-il consacré à la lutte contre l'alcoolisme?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Une somme de \$37,306 a été approuvée pour l'année financière 1970-1971, en vertu du programme de subventions à la recherche en hygiène publique, afin d'assister les provinces dans leurs travaux de recherche dans le domaine de l'alcoolisme. Une subvention de \$15,000 a également été accordée directement à la Fondation canadienne sur l'alcoolisme.

En outre, le gouvernement fédéral a accordé les subventions suivantes au bien-être social en 1969-1970 afin de promouvoir les programmes d'information sur la lutte contre l'alcoolisme: Yukon, \$6,656; Territoires du Nord-Ouest, \$56,616.

Un certain nombre d'établissements et d'agences de bien-être social subventionnés en vertu du Régime d'assistance publique du Canada participent à des programmes de lutte contre l'alcoolisme. Toutefois, il est impossible d'identifier ou d'isoler les sommes allouées à cette fin.

LA DIVULGATION DE RENSEIGNEMENTS À LA CIA PAR UN MEMBRE CANADIEN DE LA CIC ET L'AIDE AU VIETNAM-SUD

Question n° 1123—Mme MacInnis:

1. En 1970, le gouvernement a-t-il fait une enquête sur l'allégation qu'un membre canadien de la CIC avait transmis des renseignements à la CIA?

2. A-t-on fait l'enquête, et, dans l'affirmative, quels en ont été les résultats?

3. Le gouvernement se propose-t-il de faire une enquête plus approfondie à ce sujet?

4. Depuis le 15 août 1968, le gouvernement fédéral a-t-il fourni de l'aide sous une forme quelconque au gouvernement du Vietnam-Sud et, dans l'affirmative, quelle a été la somme globale versée?

5. Existe-t-il des hôpitaux entretenus par le Canada à Quang Ngai et Qui Nhon desservant la population civile vietnamienne et, dans l'affirmative, dans quelle mesure la desservent-ils?

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): 1. Non.

2 et 3. Sans objet.

4. La méthode comptable normale est de calculer les dépenses pour chaque mois de l'année civile. Selon ces chiffres, l'aide canadienne au Vietnam du Sud, du 1^{er} août 1968 jusqu'à ce jour, s'élève au total à environ \$5,700,000.

5. Il y a au Vietnam deux cliniques qui desservent la population civile. A Quang Ngai, il existe une clinique de soins antituberculeux, bâtiment à deux étages construit et équipé par le Canada. La construction a été achevée en décembre 1967. Elle traite principalement des malades non hospitalisés et assure un service d'ambulance, pour le compte du programme de santé publique de la province en matière de détection, de surveillance et de pré-

vention de la tuberculose. Un plan de cinq ans permettra de diminuer progressivement la participation canadienne au projet.

Un centre de réadaptation, construit et équipé par le Canada, est ouvert à Qui Nhon depuis le milieu de l'année 1969. Comme à Quang Ngai, on traite surtout des malades non hospitalisés. Aux termes d'un plan de cinq ans, onze conseillers canadiens ont été affectés auprès du personnel vietnamien et la participation canadienne doit progressivement diminuer.

LE PERSONNEL DE LA SCHL

Question n° 1161—M. Coates:

1. Au cours des deux dernières années, combien de personnes la Société centrale d'hypothèques et de logement a-t-elle employées à \$15,000 et plus par année, a) quels sont leurs noms, b) quelles sont leurs fonctions, c) quels sont leurs traitements actuels?

2. Combien de ces employés font partie du personnel du ministre sans portefeuille chargé du logement et, dans chaque cas, a) quelles sont leurs fonctions particulières, b) quelles sont leurs qualités?

3. M. Douglas Bailey est-il employé par la Société centrale d'hypothèques et de logement ou fait-il partie du personnel du ministre et, dans l'affirmative, a) quel est son poste, b) quel est son traitement, c) quelles sont ses qualités?

L'hon. Robert K. Andras (ministre sans portefeuille):

1. Durant les deux dernières années, la Société centrale d'hypothèques et de logement a embauché 22 employés à un traitement supérieur à \$15,000 par année. a) b) c) L'identification, les salaires et les fonctions des employés de la SCHL sont du ressort de son administration interne. Celle-ci n'a pas l'habitude et n'estime pas à propos de répondre aux questions qui se rapportent à son administration interne.

2. Aucune des personnes mentionnées à la partie 1 de la question ne fait partie du personnel du ministre sans portefeuille chargé du logement. a) b) c) Sans objet.

3. Douglas Bailey n'est au service ni de la SCHL ni du ministre. a) b) c) Sans objet.

LA CONSOMMATION D'ŒUFS AU CANADA

Question n° 1183—M. Lambert (Bellechasse):

1. Quelle a été la consommation totale d'œufs au Canada durant les années 1968, 1969 et 1970?

2. Quelle a été la consommation de chaque province durant les mêmes années?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Le Bureau fédéral de la statistique nous communique les renseignements suivants: 1. La disparition intérieure (consommation, perte, etc) d'œufs pendant les années 1968, 1969 et 1970 a été la suivante:

Année	Disparition intérieure d'œufs* (milliers de douz.)
1968	442,734 (sauf Terre-Neuve)
1969	456,964
1970	464,925

* Sauf les œufs de couvaion.

2. Il est impossible de répondre à cette question, surtout parce que les données sur les mouvements interprovinciaux sont incomplètes.